

	COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 28 JANVIER 2023 A 19H30 AU BOULODROME DE THONON
---	--

45 adhérents étaient présents, et 19 adhérents avaient donné procuration.

M. Philippe Lahotte, Maire-Adjoint Sports, loisirs et vie associative de la ville de Thonon, était présent.

Mme Patricia Mahut et M. Richard Baud, Conseillers Départementaux, étaient excusés.

M. Pascal Bonnardot, correspondant du Dauphiné Libéré, était excusé.

Rapport moral de l'année 2022

- Stéphan Tréguier, président du club, présente les éléments généraux du rapport moral 2022 (voir PJ). Il passe ensuite la parole pour des bilans plus détaillés par sections / groupes.
- Françoise Martinez, responsable de la section Dragon Ladies Léman depuis le déménagement de Maryline Vacherand (fondatrice de la section), présente le bilan de celle-ci.
Susanne Jacquier, membre des Dragon Ladies Léman, lit un texte remerciant Maryline Vacherand pour la création de cette section en 2015 et pour son investissement jusqu'en 2022.
- Willy Vandenbroucke, trésorier du club et encadrant kayak, présente le bilan de la section kayak eaux-vives.
- Pierre Meyer, encadrant kayak, présente le bilan du kayak adultes.
- Barbara Grollimund, vice-présidente du club et encadrante kayak et SUP, présente le bilan des écoles de pagaie jeunes, et des courses et kayak et SUP réalisées par ces jeunes.
- Stéphan Tréguier et Emmanuelle Marcon, secrétaire du club et encadrante SUP, présentent le bilan des sections SUP adultes, loisir et compétition.
- Stéphan Tréguier et Vincent Maulard, responsable de la section pirogue, présentent le bilan de celle-ci.
- Stéphan Tréguier rappelle que le club a reçu la veille de nombreuses distinctions lors de la remise des récompenses de l'Office Municipal des Sports.
- Stéphan Tréguier présente dans les grandes lignes les perspectives et les projets 2023, généraux et par sections.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier de l'année 2022

- Stéphan Tréguier et Willy Vandenbroucke, trésorier, présentent le compte de résultat 2022 ainsi qu'un tableau analytique (voir PJ). Le résultat est positif (1 107,07 €). Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Intervention de M. Philippe Lahotte

- M. Lahotte félicite le club et le comité pour leur dynamisme.
- Il informe qu'il défend un projet de bassin d'eaux vives sur la Dranse en-dessous de la passe à poisson, au niveau d'Evolution 2 Aquarafting (plutôt qu'au-dessus).
- A la demande du Président, M. Lahotte fait un point sur le dossier de la rénovation de la base nautique des Clerges.
Il rappelle que ce projet comporte deux parties : les locaux et la digue. En mars 2021, la DDT (service de l'Etat) a demandé de refaire une étude sur 4 saisons concernant les poissons. Cette étude est maintenant terminée, l'analyse des résultats est en cours. Récemment une réunion a eu lieu avec le nouveau Sous-Préfet qui souhaite que le dossier avance. Une étude concernant le voisinage va démarrer. Si tout va bien, les travaux devraient commencer en 2024, pour une livraison en 2025. Pour mémoire le budget est de 4,8 M €.
Concernant le relogement des clubs pendant les travaux, celui-ci est envisagé au Petit Montjoux (petit château blanc qui jouxte le château de Montjoux). Cette propriété comporte un petit port sur le lac. Elle a été récemment rachetée par la Ville et revendue au Département de Haute-Savoie. Le Département serait d'accord de reloger les deux clubs (Chablais Aviron Thonon et Pagaies Club Thonon).
- M. Lahotte rappelle que la fête du nautisme aura lieu les 3 et 4 juin. Le Pagaies Club Thonon sera présent.
- Il informe que la Maison des Sports va devenir une Maison des Associations, qui sera opérationnelle le 1er septembre 2023. Toutes les demandes des associations se feront sur ce site, l'objectif étant de faciliter la vie des associations. Il y aura aussi une incitation à ce que les associations s'entraident concernant le bénévolat des leurs différents événements.
- Enfin M. Lahotte félicite les jeunes du Pagaies Club Thonon qui ont reçu des récompenses la veille.

Election du nouveau comité

- Stéphan Tréguier liste les membres sortant du comité et ceux qui souhaitent y entrer.
- Sortant du comité : Estelle Friconneau, Maryline Vacherand.
- Entrant dans le comité : Heinui Vantai, Isabelle Wilhelm-Florimond, Olivier Friconneau.
- La composition du nouveau comité est approuvée à l'unanimité :
 - Barbara Grollimund
 - Emmanuelle Marcon
 - Françoise Martinez

- Heinui Vantai
- Isabelle Wilhelm-Florimond
- Olivier Friconneau
- Pierre Meyer
- Rémi Guérinet
- Sandra Soulis
- Stéphane Tréguier
- Vincent Maulard
- Willy Vandenbroucke

Election du bureau

Immédiatement à la suite de l'Assemblée Générale, le nouveau comité s'est réuni et a réélu à l'unanimité le bureau, à savoir :

- Stéphane Tréguier, Président
- Barbara Grollimund, Vice-Présidente
- Willy Vandenbroucke, Trésorier
- Emmanuelle Marcon, Secrétaire

A Thonon le 29 janvier 2023

**Stéphane Tréguier,
Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ST' or similar, written vertically.